



Canada's source for
HIV and hepatitis C
information

La source canadienne
de renseignements sur
le VIH et l'hépatite C

Assemblée générale annuelle virtuelle de CATIE 18 septembre 2025

Ordre du jour

1. Bienvenue et ouverture
 - a. Reconnaissance des terres
 - b. Présentation du conseil d'administration
 - c. Reconnaissance des bailleurs de fonds et des commanditaires
 - d. Clarification concernant le vote
 - e. Motion visant à adopter l'ordre du jour
 - f. Motion visant à adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2024
2. Présentation du directeur général
3. Rapport annuel
 - a. Motion visant à adopter le Rapport annuel
4. États financiers vérifiés et Rapport du vérificateur
 - a. Présentation du trésorier
 - b. Présentation des États financiers vérifiés et du Rapport du vérificateur
 - c. Motion visant à adopter les États financiers vérifiés et le Rapport du vérificateur
 - d. Motion visant à désigner le cabinet Kanish & Partners comme vérificateur
5. Plan stratégique 2026-2029
6. Résultats de l'élection
 - a. Motion visant à détruire les bulletins de vote
7. Reconnaissance des membres sortant-e-s et des ancien-ne-s membres du conseil
8. Présentation du nouveau conseil d'administration
9. Motion visant à lever l'AGA

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de CATIE

19 septembre 2024

Ordre du jour

1. Bienvenue et ouverture
2. Reconnaissance des terres
3. Présentation du conseil d'administration
4. Reconnaissance des bailleurs de fonds et des commanditaires
5. Clarification concernant le vote
6. Motion visant à adopter l'ordre du jour
7. Motion visant à adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2023
8. Motion visant à adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de 2024
9. Présentation du directeur général
10. Rapport annuel
11. Motion visant à adopter le Rapport annuel
12. Présentation du trésorier
13. Présentation des États financiers vérifiés et du Rapport du vérificateur
14. Motion visant à adopter les États financiers vérifiés et le Rapport du vérificateur
15. Motion visant à désigner le cabinet Kanish & Partners comme vérificateur
16. Résultats de l'élection
17. Motion visant à détruire les bulletins de vote
18. Reconnaissance des membres sortant·e·s du Conseil
19. Présentation du nouveau conseil d'administration
20. Motion visant à lever l'AGA

Procès-verbal

1. Bienvenue et ouverture

Scott Elliott (président) déclare que tou·te·s les membres ont été dûment avisé·e·s de la tenue de cette assemblée. Puis il indique que le quorum est atteint et que la réunion est dûment constituée et que la séance est ouverte. Cette réunion sera menée en anglais et en français.

2. Reconnaissance des terres

C'est avec gratitude et respect que CATIE reconnaît que son travail se déroule sur des terres autochtones. « J'aimerais reconnaître personnellement que je vis et travaille sur les territoires traditionnels non cédés des Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh. »

3. Présentation du conseil d'administration

Scott Elliott (président) présente le Conseil d'administration actuel et remercie les membres d'y avoir siégé au cours du mandat précédent.

Administrateur·trice·s hors cadre

- Lesley Gallagher
- Ivan Leonce
- Patrick Cupido
- Catherine Rutto

Administrateur·trice·s autochtones

- Sherri Pooyak

Administrateur·trice·s de la région de l'Atlantique

- Jordan Upshaw
- Matthew Smith

Administrateur·trice·s de la région du Québec

- Hugo Bissonnet
- Sylvain Beaudry

Administrateur·trice·s de la région de l'Ontario

- Brittany Cameron
- Robert Alsberry

Administrateur·trice·s de la région de l'Ouest

- Ann Favel
- Deborah Norris

Administrateur·trice·s de la région du Pacifique

- Scott Elliott
- Tsitsi Watt

4. Reconnaissance des bailleurs de fonds et des commanditaires

Scott Elliott (président) nomme les bailleurs de fonds et commanditaires suivants qui ont contribué aux activités menées par CATIE au cours de la dernière année :

- L'Agence de la santé publique du Canada
- Le ministère de la Santé de l'Ontario
- Santé Canada
- Emploi et Développement social Canada (EDSC)

Subventions de projet :

- Le Fonds de relance des services communautaires du gouvernement du Canada
- Gilead Sciences Canada
- Abbvie
- Dr. Peter AIDS Foundation

Contributions en nature :

- Shepell, iMD
- Indigenous Link

5. Clarification concernant le vote

- Seul-e-s les membres de CATIE peuvent voter.
- Afin de simplifier le processus de vote en ligne, les dépositaires et les personnes qui appuient toutes les motions figurant dans l'ordre du jour de l'AGA sont programmés.
- Les membres ont reçu comme consigne d'utiliser la fonction de questions et réponses de Zoom pour prendre la parole au sujet d'une motion et de « lever la main » pour voter.
- Les membres du personnel de CATIE compileront les résultats et me rapporteront la motion comme étant « Adoptée », « Rejetée », ou « Ex-aequo ».
- Aucun appel ne sera lancé en cas d'abstention.

6. Motion visant à adopter l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué. « Je demande d'adopter l'ordre du jour. »

Motion proposée par : Jordan Upshaw, région de l'Atlantique

Motion secondée par : Deborah Norris, région de l'Ouest

MOTION ADOPTÉE

7. Motion visant à adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2023

Le procès-verbal a été distribué. « Je demande à adopter l'ordre du jour de l'AGA 2023. »

Motion proposée par : Hugo Bissonnet, région du Québec.

Motion secondée par : Catherine Rutto, Administratrice hors cadre

MOTION ADOPTÉE

8. Motion visant à adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de 2024

Le procès-verbal a été distribué. « Je demande à adopter le procès-verbal de l'Assemblée spéciale de 2024. »

Motion proposée par : Hugo Bissonnet, région du Québec.

Motion secondée par : Catherine Rutto, Administratrice hors cadre

MOTION ADOPTÉE

9. Présentation du directeur général

Scott Elliott (président) présente le directeur général, Jody Jollimore.

10. Rapport annuel

Jody Jollimore présente le Rapport annuel 2023-2024.

11. Motion visant à adopter le Rapport annuel

Scott Eliot (président) appelle une motion visant à adopter le Rapport annuel.

Motion proposée par : Ann Favel, région de l'Ouest

Motion secondée par : Jordan Upshaw, région de l'Atlantique

MOTION ADOPTÉE

12. Présentation du trésorier

Scott Eliot (président) présente le trésorier de CATIE, Patrick Cupido.

13. Présentation des États financiers vérifiés et du Rapport du vérificateur

Patrick Cupido, administrateur hors cadre, présente les États financiers vérifiés et le Rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

14. Motion visant à adopter les États financiers vérifiés et le Rapport du vérificateur.

Scott Eliot (président) appelle une motion visant à adopter les États financiers vérifiés et le Rapport du vérificateur.

Motion proposée par : Patrick Cupido, Administrateur hors cadre

Motion secondée par : Sherri Pooyak, Administratrice autochtone

MOTION ADOPTÉE

15. Motion visant à désigner le cabinet Kanish & Partners comme vérificateur

Scott Eliot (président) appelle une motion visant à désigner le cabinet Kanish & Partners comme vérificateur de CATIE jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à la désignation d'un successeur, et que sa rémunération soit établie par le conseil d'administration.

Motion proposée par : Patrick Cupido, Administrateur hors cadre

Motion secondée par : Sherri Pooyak, Administratrice autochtone

MOTION ADOPTÉE

16. Résultats de l'élection

Scott Elliott (président) présente les résultats de l'élection pour les administrateur·trice·s hors cadre et les membres des conseils régionaux, comme suit :

- Région de l'Atlantique, Scott Alan (élu)
- Région du Québec, Hugo Bissonnet (réélu) et Conor Smith (réélu)
- Régions de l'Ontario et du Nunavut, Catherine Rutto (réélue) and Patrick Cupido (réélu)
- Région du Pacifique, Tsitsi Watt (réélue)
- Région de l'Ouest, Deborah Norris (réélue)
- Hors cadre, Joanne Simons (élue) and Martin Pagé (élu)

17. Motion visant à détruire les bulletins de vote

Scott Elliott (président) appelle une motion visant à détruire tous les bulletins de vote.

Motion proposée par : Deborah Norris, région de l'Ouest

Motion secondée par : Lesley Gallagher, Administrateur hors cadre

MOTION ADOPTÉE

18. Reconnaissance des membres sortants du Conseil

Scott Elliott (président) salue et remercie les membres sortant·e·s du Conseil Brittany Cameron, Sylvain Beaudry, Matthew Smith et Robert Alsberry.

19. Présentation du nouveau conseil d'administration

L'élection étant terminée, j'aimerais vous présenter notre nouveau conseil d'administration

Administrateur·trice·s hors cadre

- Lesley Gallagher
- Ivan Leonce
- Martin Pagé
- Joanne Simons

Administrateur·trice·s autochtone·s

- Sherri Pooyak

Région de l'Atlantique

- Jordan Upshaw
- Scott Alan

Région du Québec

- Hugo Bissonnet
- Conor Smith

Région de l'Ontario

- Patrick Cupido
- Catherine Rutto

Région de l'Ouest

- Ann Favel
- Deborah Norris

Région du Pacifique

- Scott Elliott
- Tsitsi Watt

20. Motion visant à lever l'AGA

Scott Elliott (président) appelle une motion visant à clôturer l'Assemblée.

Motion proposée par : Lesley Gallagher, administratrice hors cadre

Motion secondée par : Ann Favel, région de l'Ouest

**MOTION ADOPTÉE
RÉUNION TERMINÉE**

**RÉSEAU CANADIEN
D'INFO-TRAITEMENTS SIDA (CATIE)**

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2025

**RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA (CATIE)
ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport du vérificateur indépendant	3 - 5
État des résultats d'exploitation	6
État de la situation financière	7 - 8
État de l'évolution de l'actif net	9
État des liquidités	10
Notes afférentes aux états financiers	11 - 16





RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

À l'attention des **membres du Réseau canadien d'info-traitements sida (CATIE)**

Avis

Nous avons vérifié les états financiers du Réseau canadien d'info-traitements sida (« CATIE » ou « l'Organisme ») qui comprennent le bilan en date du 31 mars 2025, l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des liquidités pour l'exercice financier qui vient de se terminer ainsi que des notes afférentes aux états financiers, dont un résumé des principales politiques comptables.

Nous sommes d'avis qu'à tous égards importants, ces états financiers présentent avec impartialité la situation financière de l'Organisme en date du 31 mars 2025 et les résultats de son exploitation et des liquidités pour l'exercice qui vient de s'achever, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'avis exprimé

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités en vertu de celles-ci sont décrites plus en détail au chapitre de la Responsabilité des vérificateur-trice-s de notre rapport sur la vérification des états financiers. En vertu des exigences canadiennes en matière d'éthique pertinentes à notre vérification des états financiers, nous sommes une entité indépendante de CATIE. Nous avons également rempli les autres responsabilités que nous avons en rapport à ces exigences. Nous sommes d'avis que les éléments probants que nous avons recueillis dans le cadre de notre vérification sont suffisants et adéquats pour fonder notre avis.

Responsabilité de la direction et des personnes responsables de la gouvernance et de la gestion des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Elle doit également assurer le contrôle interne nécessaire à la préparation des états financiers, de façon à ce qu'ils soient exempts d'inexactitudes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction a pour responsabilité d'évaluer la capacité de CATIE à poursuivre ses activités, divulguant de manière appropriée les questions relatives à la poursuite de son exploitation pouvant susciter des préoccupations sur sa pérennité selon les principes comptables, à moins que la direction ait l'intention de liquider l'organisme ou de mettre fin à ses activités, ou qu'elle ne puisse guère faire autrement. Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le système de rapports financiers de CATIE.

Responsabilités des vérificateurs quant à la vérification des états financiers

Nous avons pour objectifs d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de publier un rapport de vérification qui comprend notre avis. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais n'est pas une garantie qu'une vérification menée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues détectera systématiquement une inexactitude importante le cas échéant. Des inexactitudes peuvent découler de fraude ou d'erreurs et sont significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques prises par des utilisateur-trice-s sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'une vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et tout au long de celle-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous déterminons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies importantes, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous définissons et mettons en œuvre des procédures de vérification en tenant compte de ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et adéquats pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude importante provenant d'une fraude est plus grand qu'une inexactitude résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent à la vérification afin de définir des procédures de vérification appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.

- Nous apprécions le caractère approprié des principes comptables retenus et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que toute divulgation connexe.
- Nous concluons que la direction a appliqué le principe comptable de continuité d'exploitation, de manière appropriée, et selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une anomalie importante liée à des activités ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude importante existe quant à la continuité d'exploitation, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport de vérification des états financiers sur la présentation de renseignements connexes ou, si fournir de tels renseignements s'avère insuffisant, de réviser notre avis. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants de la vérification obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou des événements futurs pourraient conduire CATIE à cesser d'assurer la poursuite de ses activités.
- Nous analysons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les résultats et à savoir si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière qui permet de réaliser une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance au sujet entre autres de l'étendue et du calendrier de la vérification et des constatations importantes découlant de celle-ci, y compris toute anomalie importante dans les contrôles internes que nous déterminons durant la phase de notre vérification.

Kanish & Partners LLP

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
COMPTABLES PUBLICS AGRÉÉS

Toronto, Canada
Le 21 juillet 2025

**RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025**

	Restriction				Aucune restriction		2025	2024
	ASPC - Fonds d'initiative communautaire	MSSLD - Programme VIH et réduction des méfaits	MSSLD - Programme VHC	Santé Canada - PUDS n° 2223	Santé Canada - PUDS n° 2425	AUTRE		
REVENUS								
Contributions (note 4)	3 946 800 \$	569 237 \$	852 100 \$	140 659 \$	94 962 \$	- \$	5 603 758 \$	8 068 186 \$
Programme des commandites (note 5)	-	-	-	-	-	311 474	311 474	102 000
Dons	-	-	-	-	-	1 152	1 152	651
Revenus de placement	-	-	-	-	-	46 953	46 953	47 619
Autre revenu	-	-	-	-	-	26 052	26 052	822
	<u>3 946 800</u>	<u>569 237</u>	<u>852 100</u>	<u>140 659</u>	<u>94 962</u>	<u>385 631</u>	<u>5 989 389</u>	<u>8 219 278</u>
DÉPENSES								
Salaires et avantages Information et communication	2 808 203	374 379	471 466	78 610	83 294	110 076	3 926 028	3 829 768
Services professionnels	365 792	53 675	48 228	34 738	-	108 708	611 141	995 109
Coût d'occupation	235 520	42 156	161 272	7 428	-	60 142	506 518	2 099 350
Administration et frais généraux	306 659	9 600	72 000	12 383	-	5 000	405 642	443 680
Installations et locations	59 132	4 811	9 431	-	-	28 750	102 124	349 191
Déplacements	5 444	-	-	-	1 400	-	6 844	33 543
Évaluation	141 975	84 616	89 703	-	10 268	65 495	392 057	416 567
	<u>24 075</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 575</u>	<u>31 379</u>
	<u>3 946 800</u>	<u>569 237</u>	<u>852 100</u>	<u>140 659</u>	<u>94 962</u>	<u>378 171</u>	<u>5 981 929</u>	<u>8 198 587</u>
EXCÉDENTS DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 460 \$	7 460 \$	20 691 \$

(Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.)



RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
Courant		
Encaisse	184 314 \$	947 641 \$
Placements - tranche à court terme (note 3)	24 733	980 338
Contributions et autres créances	220 538	131 781
Taxes de consommation à recevoir	83 569	254 999
Charges payées d'avance	88 976	43 491
	602 130	2 358 250
 À long terme		
Placements - net de la tranche à court terme (note 3)	750 850	-
	1 352 980 \$	2 358 250 \$

(Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
LE 31 MARS 2025

	2025	2024
PASSIF		
Courant		
Comptes créditeurs et charges à payer	301 697 \$	1 172 924 \$
Contributions reportées (note 5)	38 000	171 310
Avantage incitatif reporté relatif un bail – tranche à court terme (note 6)	8 193	8 193
	347 890	1 352 427
À long terme		
Avantage incitatif reporté relatif au bail - net de la tranche à court terme (note 6)	-	8 193
	347 890	1 360 620
ACTIF NET		
Aucune restriction	1 005 090	997 630
	1 352 980 \$	2 358 250 \$

Approuvé au nom du Conseil :

Administrateur/-trice Scott Elliott

Administrateur/-trice Patrick Cupido

(Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.)

**RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025**

	Aucune restriction	2025	2024
SOLDE – au début de l'exercice	997 630 \$	997 630 \$	976 939 \$
Excédents des revenus par rapport aux dépenses	7 460	7 460	20 691
<hr/>			
SOLDE – fin de l'exercice	1 005 090 \$	1 005 090 \$	997 630 \$

(Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
ÉTAT DES LIQUIDITÉS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2025

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX (POUR) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents des revenus par rapport aux dépenses	7 460 \$	20 691 \$
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Contributions et autres créances	(88 757)	(12 613)
Taxes de consommation à recevoir	171 430	(187 136)
Charges payées d'avance	(45 485)	6 611
Comptes créditeurs et charges à payer	(871 227)	890 927
Avantage incitatif reporté relatif au bail	(8 193)	(8 193)
Contributions reportées	<u>(133 310)</u>	<u>71 310</u>
	(968 082)	781 597
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX (POUR) ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rachat (acquisition) de placements	<u>204 755</u>	<u>(250 592)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(763 327)	531 005
ENCAISSE – au début de l'exercice	947 641	416 636
ENCAISSE – fin de l'exercice	184 314 \$	947 641 \$

(Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2025

1. OBJET DE L'ORGANISME

Le Réseau canadien d'info-traitements sida (« CATIE » ou « l'Organisme ») a été incorporé à titre d'organisme sans but lucratif et sans capital social en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. CATIE est désigné comme étant un organisme de bienfaisance reconnu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, il est exempté d'impôt sur le revenu.

L'Organisme œuvre dans l'intérêt général de la communauté nationale, en :

- i) accroissant les connaissances à propos du dépistage, de la prévention et du traitement du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et de l'hépatite C (VHC);
 - ii) renforçant la capacité des prestataires de première ligne à utiliser ces connaissances dans leur travail;
 - iii) faisant progresser les pratiques et politiques fondées sur des données probantes en vue d'améliorer la santé et le bien-être des personnes et des communautés affectées par le VIH et le VHC;
 - iv) mettant en pratique son savoir-faire dans l'échange de connaissances visant à soutenir des méthodes de réduction des méfaits et des stratégies en matière de santé sexuelle qui améliorent l'état de santé en général.
-

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) qui sont incluses dans la Partie III du Manuel de CPA Canada et incluent les principales conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'Organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les apports reçus. Les apports affectés sont comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Tous les apports non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou recevables, à condition que la somme à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité de l'exercice.

(Ces notes font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

b) Apports de services

L'Organisme retire des avantages considérables du travail de bénévoles. Étant donné que l'Organisme ne se procure pas de tels services normalement et compte tenu de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les dons de service ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

c) Avantage incitatif reporté relatif au bail

L'incitatif à louer comprend des versements comptant payés par le bailleur immédiatement et il est amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

d) Instruments financiers

L'Organisme mesure initialement son actif et son passif financiers selon leur juste valeur. Par la suite, il mesure tous ses éléments d'actif et de passif financiers selon leur coût amorti.

Les actifs financiers mesurés par la suite à un coût amorti comprennent les liquidités, les placements et autres créances.

Les passifs financiers mesurés par la suite selon leur coût amorti comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Le montant de la réduction de valeur est constaté dans l'état des résultats d'exploitation. La perte de valeur précédemment comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement d'un compte de provision, à condition que celui-ci ne soit pas plus élevé que le montant qui aurait été consigné à la date de la reprise dans l'éventualité où la dépréciation n'avait pas été comptabilisée auparavant. Le montant de la reprise est constaté dans les états des résultats d'exploitation.

(Ces notes font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations et de suppositions d'après l'information dont dispose actuellement la direction. Ces estimations et ces suppositions peuvent avoir une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éventuels actif et passif en date des états financiers de même que sur les montants des dépenses et des revenus constatés au cours de l'exercice considéré. Les résultats réels pourraient différer des estimations et suppositions en question. Les estimations importantes concernent la valeur des comptes créditeurs et des charges à payer, la valeur des contributions reportées et la répartition des dépenses communes.

f) Répartition des dépenses communes

L'Organisme alloue des salaires et des avantages sociaux en fonction des descriptions d'emploi et du temps consacré à chaque programme.

g) Pension de retraite

L'Organisme a souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employé·e·s en vertu duquel elle verse une somme égale à celle que l'employé·e cotise, et ce, à concurrence de 3 % du salaire de l'employé·e. En date du 31 mars 2025, à la fin de l'exercice financier, la charge de retraite s'élevait à 93 603 \$ (2024 – 91 580 \$). Ce montant figure dans les Salaires et avantages.

3. PLACEMENTS

Composition des placements :

	2025	2024
Certificats de placement garantis	750 850 \$	729 746 \$
Fonds communs de placement	24 733	250 592
	<u>775 583 \$</u>	<u>980 338 \$</u>

Les Certificats de placement garantis (CPG) rapportent des intérêts à des taux allant de 3,70 % à 4,71 % par an, et dont les dates d'échéance vont du 16 juillet 2026 au 21 août 2027.

(Ces notes font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025

4. CONTRIBUTIONS

	2025	2024
Agence de la santé publique du Canada (ASPC)		
- Fonds d'initiatives communautaires (VIH et VHC)	3 946 800 \$	4 468 650 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD)		
- Programme sur le VIH et la réduction des méfaits	569 237	581 237
- Programme sur le VHC	852 100	2 852 100
Santé Canada (SC)		
- Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS n° 2223)	140 659	161 243
- Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS n° 2425)	94 962	-
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	-	4 956
	<u>5 603 758 \$</u>	<u>8 068 186 \$</u>

5. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des montants reçus pour des programmes à entreprendre à l'avenir, tels que précisés par les bailleurs de fonds. Les montants sont comptabilisés comme des revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses qui y sont liées sont engagées. Les montants comptabilisés comme des revenus durant l'exercice sont inclus dans Programme des commandites et Autre revenu. Les modifications du solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2025	2024
Solde – au début de l'exercice	171 310 \$	100 000 \$
Plus : les montants reçus durant l'exercice	178 164	173 310
Moins : les montants comptabilisés comme des revenus du programme des commandites	(311 474)	(102 000)
Solde – fin de l'exercice	<u>38 000 \$</u>	<u>171 310 \$</u>

(Ces notes font partie intégrante des états financiers.)

RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025

6. AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ RELATIF À UN BAIL

L'avantage incitatif reporté relatif à un bail représente un paiement anticipé au comptant reçu par l'Organisme de son propriétaire, en vertu du contrat de location-exploitation pour ses locaux actuels, qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2021 et expirera le 28 février 2026.

L'avantage incitatif reporté relatif au bail est comptabilisé comme une réduction des dépenses liées à la location sur la durée du bail.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisme est exposé à différents risques attribuables à ses instruments financiers, sans être exposé à une concentration de risques. En date du 31 mars 2025, l'analyse suivante présente les principaux risques auxquels l'Organisme est exposé.

a) Risque de crédit

L'Organisme est exposé à un risque de crédit relativement à l'encaisse et aux placements à court et à long termes. Puisque ces derniers sont gérés par de grandes institutions financières, le risque de crédit est mineur.

b) Risque relatif aux intérêts

L'Organisme est exposé à un risque relatif aux intérêts attribuable à ses instruments financiers à taux fixe. Ces derniers exposent l'Organisme au risque que leur juste valeur fluctue.

c) Risque en matière de liquidité

Le risque de liquidité équivaut au risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses obligations rattachées à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à un risque d'illiquidité découlant principalement de ses comptes créditeurs et de ses charges à payer.

**RÉSEAU CANADIEN D'INFO-TRAITEMENTS SIDA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2025**

8. OBLIGATIONS LOCATIVES

L'Organisme a signé un contrat de location-exploitation pour ses locaux actuels; le bail expirera le 28 février 2026. Le paiement de location-exploitation minimal annuel en ce qui concerne les locaux est le suivant :

Année	Montant
2026	253 983 \$

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus de CATIE provient de l'Agence de la santé publique du Canada.